

COMMUNAUTES DE COMMUNES DU TOURNUGEOIS ET DU MACONNAIS VAL DE SAÔNE



**[DIAGNOSTIC/ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT_ NOVEMBRE
2016] DIAGNOSTIC PAYSAGER ET URBAIN**

URBICAND/SOBERCO ENVIRONNEMENT/BLEZAT CONSULTING

Contenu

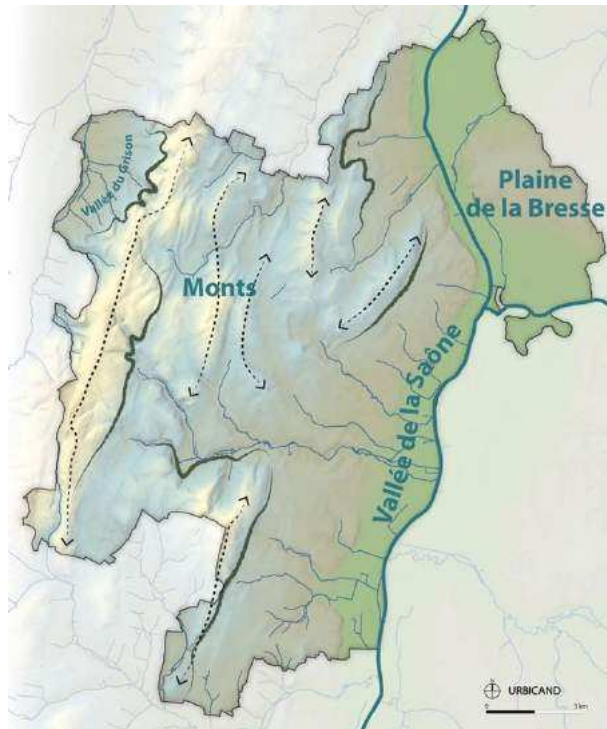
1	Les paysages	2	3.3	Une forte sensibilité paysagère des silhouettes de villages et de bourgs	21
1.1	Des paysages diversifiés, source d'attractivité	2	3.4	L'analyse urbaine des villages et des bourgs	22
1.1.1	Trois principales entités paysagères	2	3.4.1	Des formes urbaines géographiquement différenciées	22
1.1.2	Une diversité de sous-entités paysagères perceptibles localement	3	3.4.2	Des typo-morphologies urbaines	23
1.2	Les paysages perçus	8	3.4.3	Typologie et caractéristiques des espaces publics	26
1.3	Tendances et évolution des paysages	9	3.4.4	Tournus	28
1.3.1	Les Monts du mâconnais et du tournugeois	9	3.4.5	Zoom sur les fonctionnalités urbaines et paysagères des principales polarités urbaines du territoire	33
1.3.2	Le Bas mâconnais et les Hautes terrasses du Val de Saône	11	3.5	Tendances et évolutions	34
1.3.3	Tournus et Lacrost.....	12	3.5.1	Une artificialisation des sols en progression sur tout le territoire	34
2	Des villages et des bourgs de caractère	13	3.5.2	Une urbanisation orientée par la vigne	38
2.3	Un patrimoine remarquable.....	13	3.5.3	Des paysages impactés.....	39
2.4	Une architecture spécifique	14	3.5.4	Banalisation du langage architectural et urbain	42
2.5	Un petit patrimoine vecteur d'identité	16	3.5.5	Un cadre de vie et des fonctionnalités urbaines remis en question	44
3	Les espaces urbanisés.....	17	3.5.6	Tournus : des questions pour l'avenir	45
3.1	La trame urbaine historique	17	4	Synthèse	53
3.1.1	Des villages et des bourgs liés aux ressources naturelles et aux reliefs	17			
3.1.2	Un principe de co-visibilité des noyaux d'habitation	18			
3.2	Modes d'implantation diversifiés	19			
3.2.1	Villages et bourgs de fond de vallée	19			
3.2.2	Villages et bourgs en balcon ou en éperon	19			
3.2.3	Villages et bourgs adossés à une colline ou un coteau	20			

1 LES PAYSAGES

1.1 Des paysages diversifiés, source d'attractivité

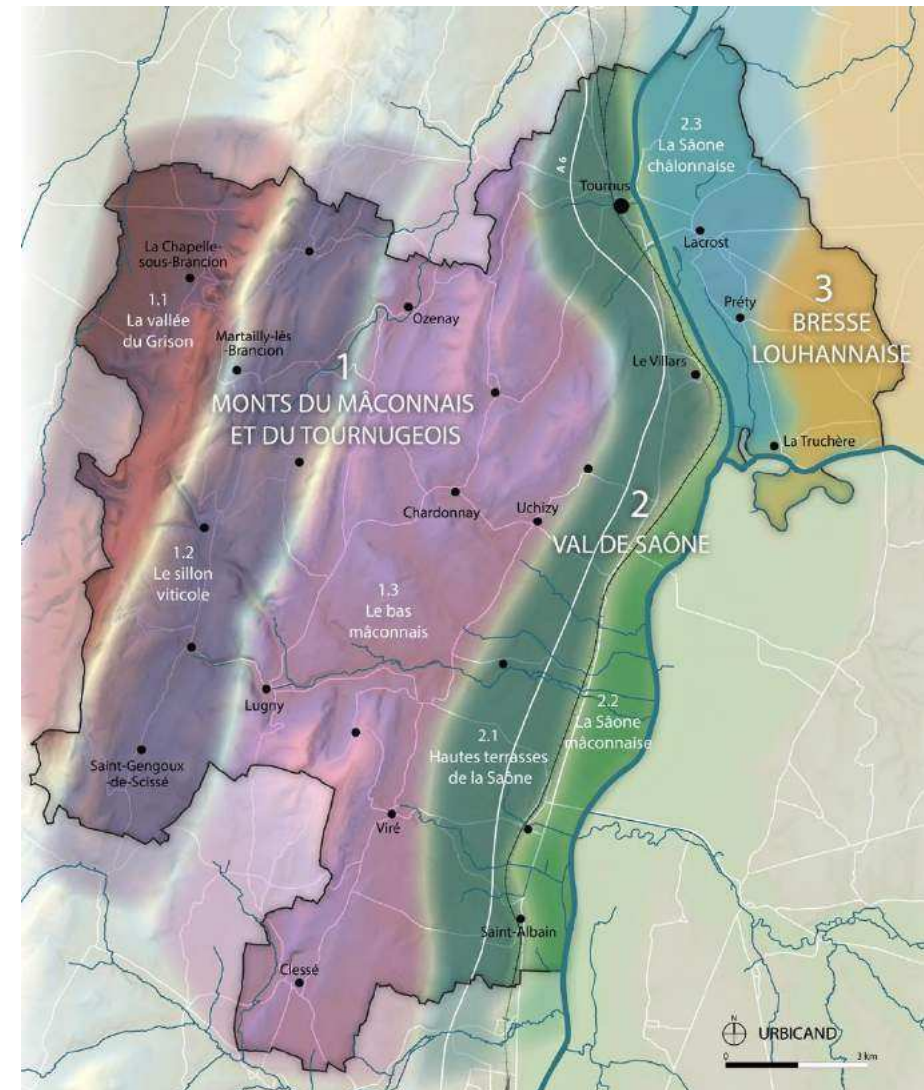
1.1.1 Trois principales entités paysagères

L'armature paysagère du territoire est étroitement liée aux reliefs. Ceux-ci sont structurés à l'Ouest par une série de chaînons parallèles (les Monts), et à l'Est par le passage de la Saône, qui marque une transition géographique avec la plaine de la Bresse.



Carte simplifiée des reliefs.

Ainsi, trois entités paysagères se dégagent du territoire avec d'Ouest en Est : les Monts du mâconnais et du tournugeois (1), le Val de Saône (2) et la Bresse Louhannaise (3).



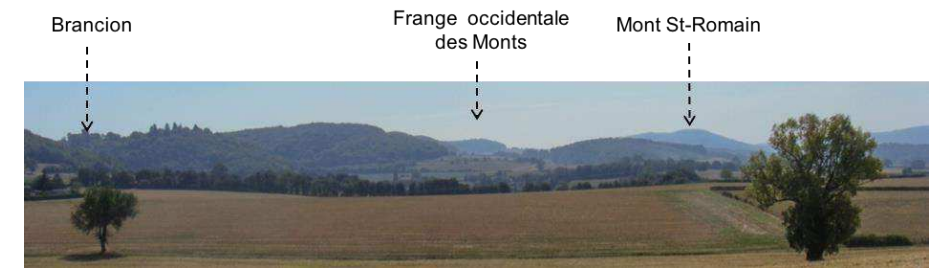
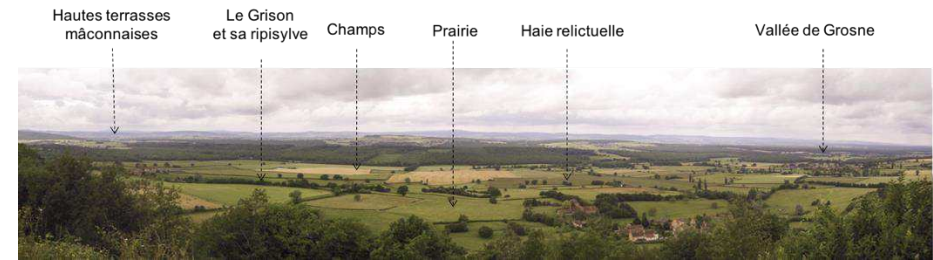
1.1.2 Une diversité de sous-entités paysagères perceptibles localement

Les Monts du mâconnais et du tournugeois

Les côtes calcaires du mâconnais et du tournugeois forment une série de chainons structurés du Nord au Sud par des vallées ouvertes qui viennent découper ce relief nerveux. D'une grande diversité, les paysages se caractérisent par une organisation étagée des terroirs et des ambiances paysagères très distinctes selon les secteurs avec notamment à l'Est, l'échappée bocagère de la vallée du Grison (1.1), au cœur les paysages ensoleillés et ouverts du sillon viticole (1.2) et à l'extrémité ouest, les paysages accidentés et ouverts du Bas mâconnais (1.3).

- **La vallée du Grison : une échappée bocagère**

La vallée du Grison est située sur la frange occidentale des Monts. Perceptible depuis le belvédère de Brancion, cette vallée marque une zone de transition géographique et paysagère avec la vallée de la Grosne. Ses paysages ouverts contrastent avec l'ambiance montagnarde des Monts. Façonné par le passage d'un petit cours d'eau (le Grison affluent de la Grosne), les paysages de cette vallée sont marqués par une forte présence de bocages et de prairies. Depuis le fond de vallée, les vues sont encadrées par les lignes de crêtes des Monts du mâconnais et du tournugeois (avec une vue du Mont St-Romain) et la colline boisée de la forêt de la Chapaize. A noter, enfin, le caractère patrimonial de cette vallée, qui accueille le village remarquable de la Chapelle-sous-Brancion.



Silhouette remarquable de la Chapelle-sous-Brancion



La Chapelle-sous-Brancion au pied de l'éperon de Brancion

- **Le Sillon viticole : un système de vallées évasées et ensoleillées**

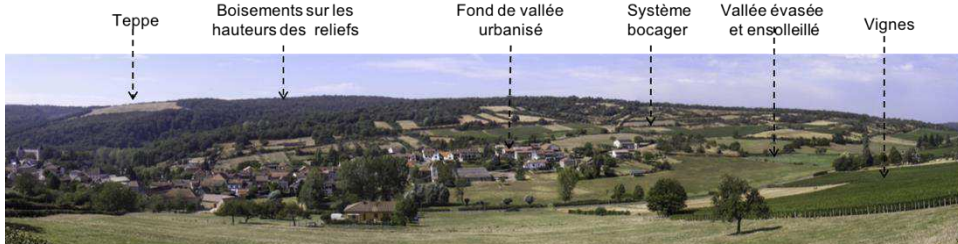
Le sillon viticole est constitué d'un ensemble de vallées creusant un sillon parallèle aux lignes de relief des Monts. Ce sillon est organisé autour d'une vallée principale (vallée urbanisée et viticole de St-Gengoux-de-Scissé) structurée le long de la D 82.

Dans cette vallée aux pentes évasées et ensoleillées la vigne domine et s'invite de part et d'autre des versants. Les lignes de crêtes sont généralement envahies par les forêts, dont les lisières se buttent aux parcelles viticoles (absence de transition).



Sillon viticole au niveau de St-Gengoux-de-Scissé

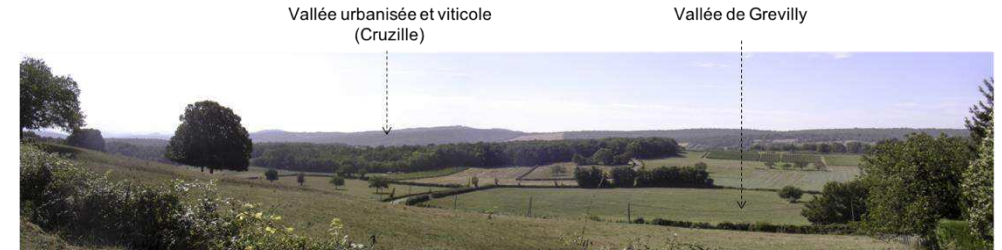
Absence de transition entre la forêt et les vignes



Cruzille

A Cruzilles, néanmoins, persiste une structure bocagère entre les espaces forestiers, les coteaux viticoles et le village. Sur les hauteurs persiste également une teppe (prairie autrefois pâturée à faible valeur agronomique présentant néanmoins une valeur écologique forte).

A l'écart de la vallée urbanisée et viticole de St-Gengoux-de-Scissé, les vallées de Royer et de Grevilly forment des petits vallons isolés. La vigne est moins présente dans le paysage et laisse place à une alternance de paysages agricoles (prairies, cultures, boisements, vignes). Généralement implantés en balcon sur la vallée (versant Sud et Est), les villages dominent et contrôlent visuellement ces petits terroirs agricoles.



Des vallées parallèles aux lignes de reliefs



Royer



Patchwork paysager (Grevilly)

- **Le Bas mâconnais**

Situé au cœur des monts, le Bas mâconnais forme un ensemble de monts et de vallées délimitées par le passage de cours d'eau perpendiculaires aux reliefs (la Bourbonne, l'Ail, ruisseau des grands près). Dans sa partie occidentale, le Bas mâconnais offre des paysages complexes aux ambiances intimes, marquées par une succession de cols et de vallons. Ainsi, on distingue les vallées isolées et étroites de Plottes, de Burgy et de l'Ail (aux ambiances boisées), de la vallée de la Bourbonne (au profil plus évasé avec une forte présence de la vigne).



Vue du Bas mâconnais depuis Burgy



Vallée de Burgy



Vallée de Plottes

Entre Gratay et Chardonnay (D163) un plateau agricole se démarque dans le paysage et offre un espace de respiration.

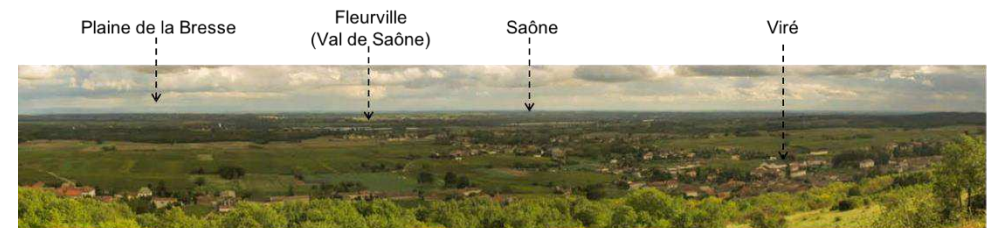


Chardonnay



Plateau agricole sur la D163

Sur sa frange Est, à la limite de Lugny, d'Uchizy, de Viré et de Clessé, le Bas mâconnais forme une terrasse viticole en balcon sur le Val de Saône et la Bresse.



Viré : une échappée visuelle sur le Val de Saône et la Bresse



Farges-lès-Mâcon en balcon sur le Val de Saône et la Bresse



Eglise de Quintaine en promontoire sur les coteaux viticoles (Clessé)

Le Val de Saône

Formé par le passage de la Saône, cette entité longe les plis calcaires des Monts du tournugeois et du mâconnais et forme un couloir de circulation (Nord/Sud) dans une ligne parallèle à l'autoroute A6 et à la voie ferrée. Le Val de Saône peut être décomposé en trois principales sous-entité paysagères, soit : les hautes terrasses de la Saône (2.1), la Saône mâconnaise (2.2) et la Saône châlonnaise (2.3).

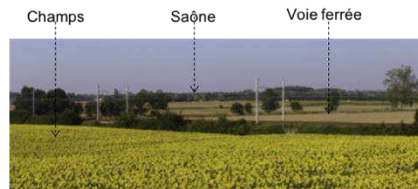


- **Les hautes terrasses de la Saône**

Les hautes terrasses de la Saône prolongent les terrasses viticoles du Bas mâconnais. Dans cette partie du territoire marquée par le passage de l'autoroute A6 et de la voie ferrée, les vignes disparaissent pour laisser place aux grandes cultures. Afin de se prémunir des risques d'inondation les villages et les bourgs se sont implantés en éperon le long de la côtière formée par le passage de la Saône. De cette manière, ils se situent à la charnière entre leur terroir agricole et le fond de vallée de la Saône.



Le Villars en éperon sur la Saône



Saint-Albain



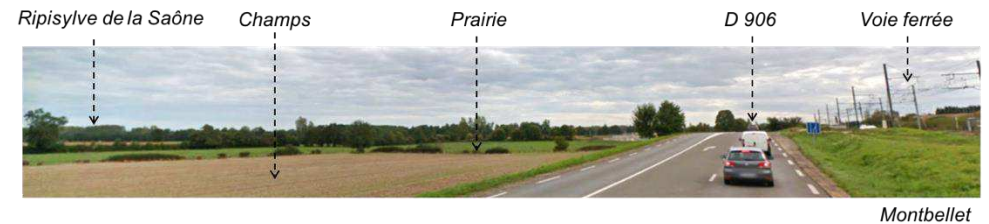
Paysage agricole à la sortie de la commune de Plottes en direction de Tournus



Paysage agricole à la sortie de Viré (le Mollard)

- **La Saône mâconnaise (rive droite) : une plaine alluviale formant un couloir agricole étroit**

En contrebas des hautes terrasses, la Saône mâconnaise forme un couloir de circulation enserré entre la plaine alluviale de la Saône et les infrastructures de transport (D906 et voie ferrée). Depuis la D906, les paysages sont marqués la polyculture et une présence discrète de la Saône, dont la ripisylve forme un cordon boisé. De manière séquencée, on croise également des bourgs et des hameaux (Tournus, Saint-Albain, Fleurville, St-Oyen) le long de cet axe de communication majeur.



Montballet

Lorsque l'on s'approche des bords de Saône, on découvre le lien historique qu'entretenaient les villages à ce cours d'eau, avec notamment la présence de petits ports ou de pont (ponts de Fleurville). En lien direct avec ce milieu humide, des peupleraies, ou des zones humides (Lône d'Uchizy) sont également perceptibles. A partir du Villars, la rive droite de la Saône se rétrécit pour ne former qu'une côtière.



Port de Farge-lès-Macon



Pont de Fleurville



Peupleraie en bord de Saône (Uchizy)



Lône d'Uchizy

- **La Saône chalonnaise (rive gauche)**

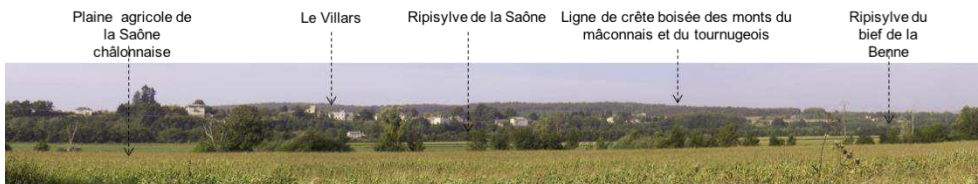
La plaine alluviale de la Saône s'élargit sur sa rive gauche et forme une vallée semi-ouverte caractérisée par un fond plat à grande prairie inondable. Entrecoupée de peupleraies, de cultures et de bosquets, cette vallée arborée laisse découvrir la Saône par intermittence. Sa limite Sud est marquée par le passage de la Seille. La zone de confluence entre la Seille et la Saône forme une zone humide de grande qualité (réserve de biodiversité). Si les villages de Lacrost et de Préty ont préféré s'implanter en hauteur sur les versants de la Saône, Tournus et la Truchère sont directement accrochés à la Saône et à la Seille. Il n'en demeure pas moins que l'ensemble de ces bourgs entretiennent des vues réciproques d'une rive à l'autre de la Saône. Enfin, si une influence bressane est déjà perceptible dans les formes architecturales urbaines des villages de la rive gauche, leur relation étroite au Val de Saône les connectent naturellement à cette entité paysagère.



Tournus et la Truchère au bord de l'eau



Etang de Préty connecté à la plaine alluviale de la Saône



La Saône chalonnaise : une vallée semi-ouverte caractérisé par un fond plat à grande prairie inondable (Le Villars vu depuis Préty)



Zone humide à la confluence entre la Seille et de la Saône (La Truchère)

La Bresse Louhannaise

La Bresse louhannaise concerne l'extrémité orientale du territoire. Elle est délimitée au Sud par le passage de la Seille. A la sortie de Lacrost, de Préty et de la Truchère, on découvre de grands espaces agricoles et forestiers (Bois de Fouget). Les sols humides et imperméables (forte présence d'argiles et de marnes), expliquent la présence d'étangs dans les forêts et d'une végétation liée aux milieux humides (peupleraie, haies relictuelles de saules têtards).



Sortie de Lacrost (zone de transition paysagère)



Plaine agricole de la Bresse à la sortie de Préty.

1.2 Les paysages perçus

Riche de leur grande diversité, les paysages du mâconnais et du tournugeois contribuent largement à la qualité et à l'attractivité du territoire. De près ou de loin, les perceptions sont nombreuses et offrent des points de vues remarquables sur les paysages. Elles varient entre les paysages ouverts du Val de Saône, de la Bresse, de la vallée du Grison, et des terrasses viticoles du Bas mâconnais, et les paysages intimes et resserrés des Monts. Les vues sur les silhouettes des villages et les finages agricoles sont nombreuses et agrémentent les paysages. Au coeur des monts, les paysages sont marqués par une succession de cols et de vallons.



Silhouette de Martailly-les-Brancion (1) et de Royer (2) - Effet de seuil ou de col à Martailly-les-Brancion (3)

Depuis le Val de Saône, les monts forment un front visuel et dessinent une silhouette séquencée de la côte. La vallée du Grison offre à la fois une ouverture sur la côte châlonnaise à l'Ouest et de beaux points de vue sur l'éperon de Brancion et le Mont St-Romain.



Vues de Tournus depuis Lacrost (1) - Vue depuis Nogent, hameau de la Chapelle-sous-Brancion (2).

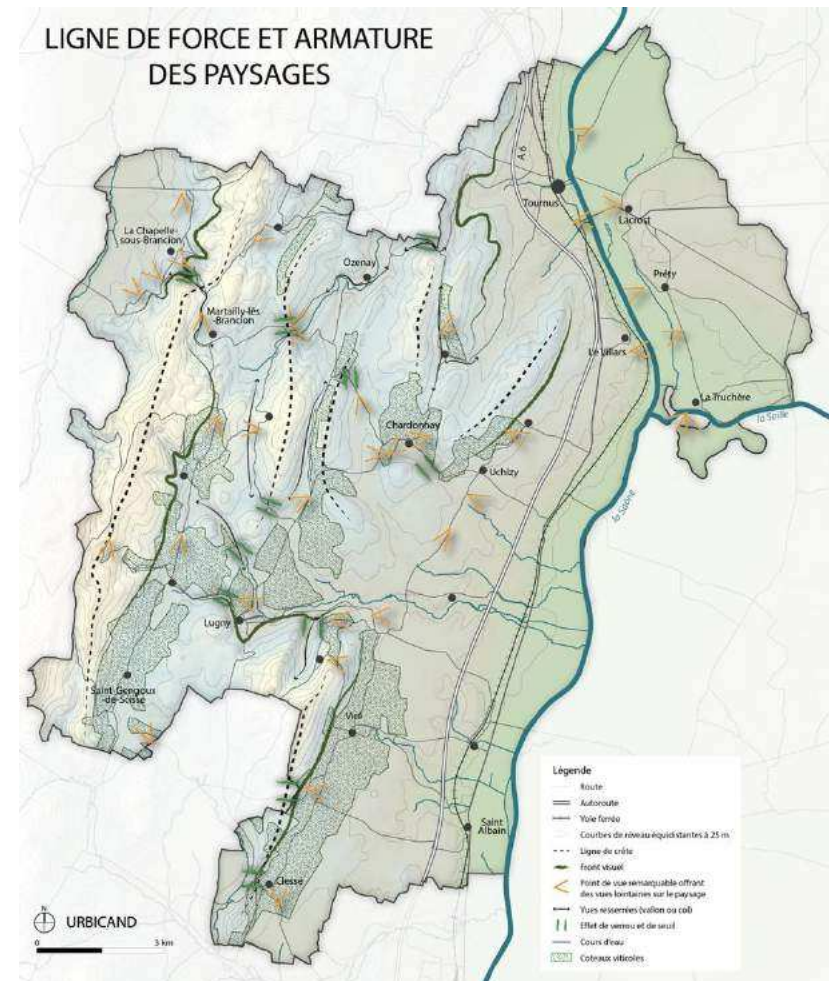
Le Bas mâconnais offre des vues longues portées sur le Val de Saône et la plaine de la Bresse. Enfin, la Saône et la Seille créent des paysages intimes liés à l'eau.



Clessé



Echappées visuelles sur la Saône depuis Plottes (1) - La Saône depuis le port de Farges (2) La Seille et son port à la Truchère (3)



1.3 Tendances et évolution des paysages

Depuis l'après-guerre, les paysages du territoire ont évolué sous l'effet de la transformation des pratiques agricoles et d'une artificialisation continue des sols. En effet, avec la déprise agricole, le remembrement agricole et l'abandon progressif de la polyculture, on observe un élargissement des unités foncières agricoles au profit des grandes cultures et des vignes. Cette évolution se traduit généralement par une disparition des haies, des arbres isolés, des vergers et des murs (murs en pierre servant historiquement à délimiter les parcelles agricoles) ; et par une avancée du couvert forestier vers les fonds de vallée et les lignes de crêtes.

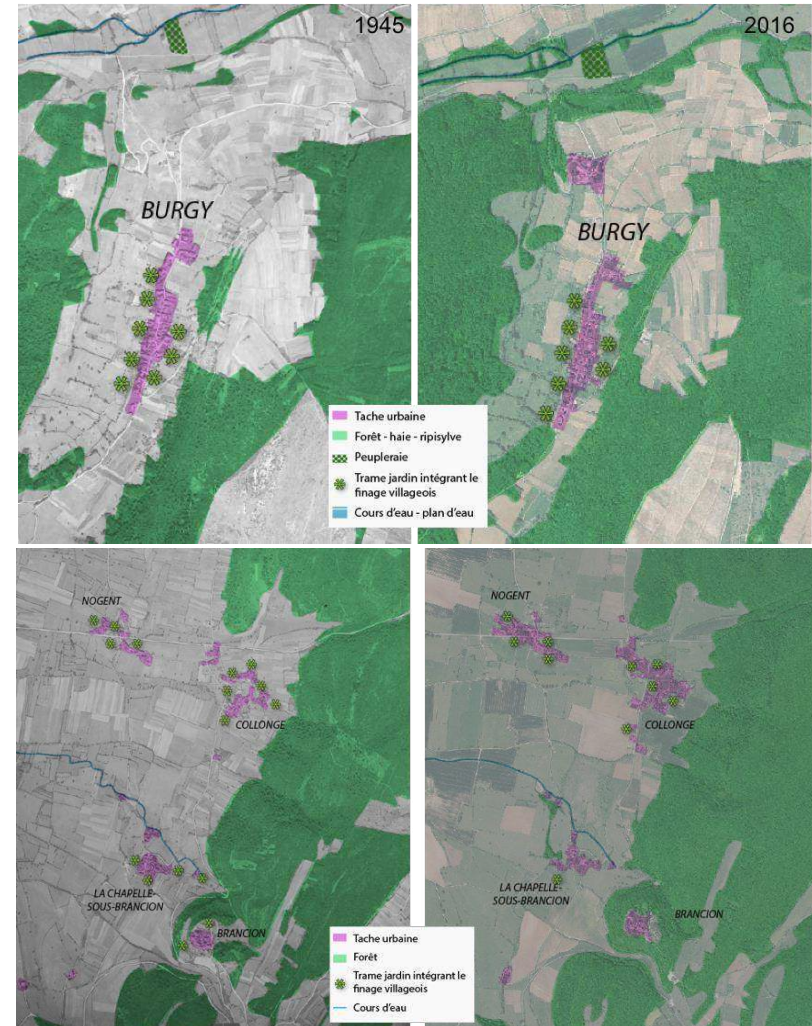
De fait, en homogénéisant leurs structures, ces évolutions appauvrissent les paysages (simplification des lignes de forces et des perceptions).

Le développement urbain récent (en limite de bourg, le long d'une route, ou sur les coteaux) transforme également les paysages et la relation des espaces urbanisés avec leur environnement de proximité.

1.3.1 Les Monts du mâconnais et du tournugeois

Dans les parties les plus isolées des Monts, les évolutions sont principalement agricoles et forestières. A l'exemple de la vallée du Grison ou de la vallée de Burgy, on note une avancée du couvert forestier entraînant une fermeture progressive des paysages. Situé au plus près des habitations, cette avancée limite l'ensoleillement des espaces urbanisés et interroge nécessairement la qualité du cadre de vie. On s'interrogera également sur le manque de lisibilité de l'éperon de Brancion, qui s'efface derrière la forêt.

Enfin, le système bocager (système de haies, de prairies et d'arbres isolés) de ces deux secteurs paysagers sensibles tend à disparaître. A noter également la fermeture de la vallée de la Bourbonne (à Burgy) liée à l'épaississement de la ripisylve, et *a contrario* le développement de grandes cultures dans le fond de vallée.



Eperon de Brancion derrière un masque forestier



Avancée du couvert forestier à proximité des habitations (Burgy).

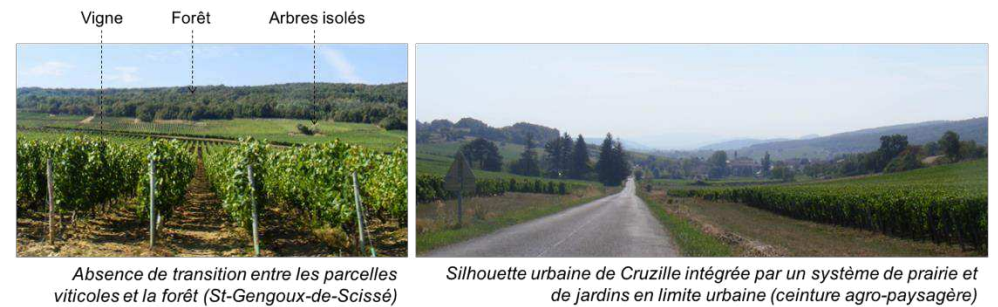
Les évolutions paysagères du Sillon viticole sont liées à l'intensification de l'activité viticole. Dans la vallée reliant Cruzille à St-Gengoux-de-Scissé, les parcelles viticoles se sont agrandies et laissent à voir de vastes étendues de vignes.



Trame bocagère au cœur des vignes participant à l'intégration de la silhouette urbaine dispersée de St-Gengoux-de-Scissé

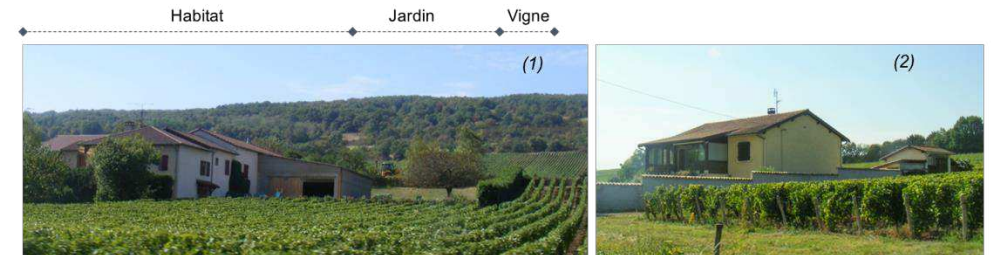
Sur les hauteurs des reliefs on note une avancée des boisements et une disparition des prairies et des pelouses sèches (sur le bois des Essarts par exemple). Ainsi, les paysages des coteaux se simplifient avec deux principaux modes d'occupation des sols, soit : la forêt et les vignes.

Enfin, sous l'effet de l'extension urbaine, on note une disparition progressive des ceintures agro-paysagères entourant les finages villageois. Or, généralement situés à l'arrière de la parcelle, ces vergers, ces jardins potagers ou d'agrément marquent une transition paysagère avec les espaces agricoles de proximité. Ils participent à l'intégration paysagère des silhouettes villageoises à l'échelle du grand paysage, et permettent également de limiter des conflits d'usages avec les activités agricoles de proximité (zone tampon).



Absence de transition entre les parcelles viticoles et la forêt (St-Gengoux-de-Scissé)

Silhouette urbaine de Cruzille intégrée par un système de prairie et de jardins en limite urbaine (ceinture agro-paysagère)



Conflits d'usages entre la vigne et l'habitat récent soulignant l'importance de maintenir un frange agro paysagère de transition (jardin, verger) à Bissy-la-Mâconnaise (1) et Clessé (2)

1.3.2 Le Bas mâconnais et les Hautes terrasses du Val de Saône

Dans le secteur du Bas mâconnais et des Hautes terrasses du Val de Saône, les pressions agricoles et urbaines sont assez fortes. Comme dans les autres secteurs, l'élargissement des parcelles agricoles tend à simplifier les paysages en accentuant leur horizontalité. Néanmoins, en l'absence de reliefs marqués ces paysages très homogènes semblent se banaliser au regard de la diversité paysagère des Monts du mâconnais et du tournugeois.



Paysage horizontal de grande culture à la sortie de Viré

Les plaines alluviales des cours d'eau (la Bourbonne et la Saône) sont également gagnées par les cultures. Dans ces milieux humides de qualité, on note un développement important de peupleraies (très présentes sur les bords de Saône entre le port d'Uchizy et de Farges).



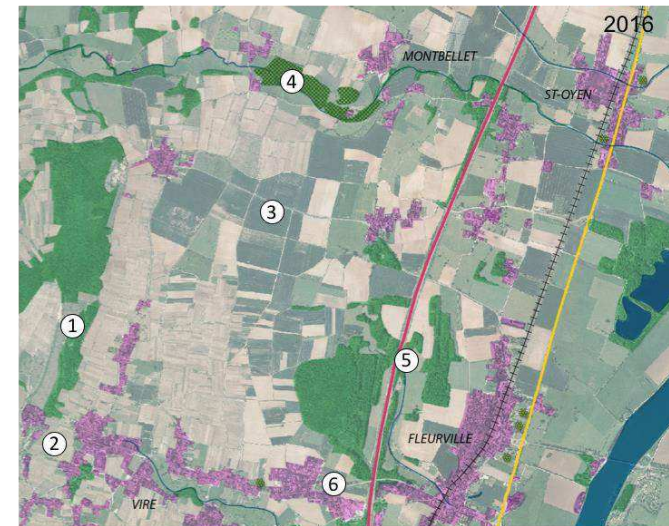
Peupleraie en bord de Saône (Port de Farges)



Peupleraie en bord de Saône (Port d'Uchizy)

L'aménagement de l'autoroute A6 vient fragmenter un peu plus les paysages et rompre les continuités paysagères et écologiques entre le Bas mâconnais et le Val de Saône.

Enfin, le développement urbain continu (conurbation) entre Viré et Fleurville tend à miter les paysages.



- A6
- D 906
- Voie ferrée
- Tache urbaine
- Forêt - haie - ripisylve
- Peupleraie
- Trame jardin intégrant le finage villageois
- Cours d'eau - plan d'eau

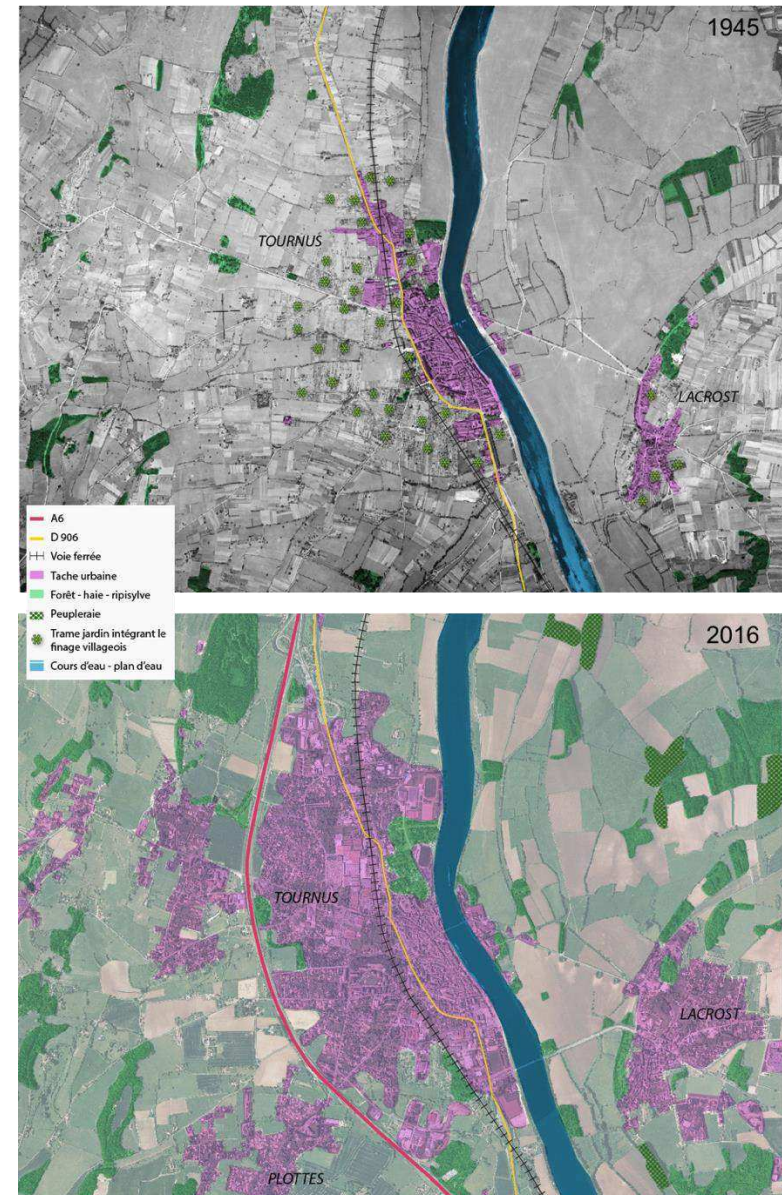
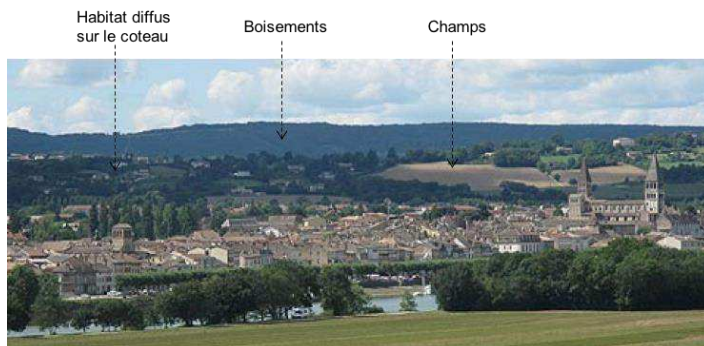
- 1/ Reboisement du coteau et fermeture, atténuation des reliefs et progressive des paysages
- 2/ 3/ Simplification des paysages viticoles et agricoles (élargissement des parcelles et disparition des murgers)
- 4/ Développement de peupleraies le long de la Bourbonne créant un assèchement du milieu naturel et une fermeture progressive de la rivière
- 5/ Fragmentation des paysages liée à l'aménagement de l'A6
- 6/ Développement urbain continu (conurbation) entre Viré et Fleurville

1.3.3 Tournus et Lacrost

Historiquement, les coteaux de Tournus étaient investis par une trame de vergers et de jardins. Le développement urbain diffus a fait disparaître en grande partie cette trame agricole de proximité. Dans les espaces agricoles encore présents sur les coteaux, les réseaux d'arbres isolés et de haies ont disparu pour laisser place aux espaces de grandes cultures ou à l'avancée des boisements sur les zones de relief. Enfin, la plaine alluviale de la Saône a été investie par les cultures.



<http://photos.de-tournus.com/2015/09/08/cartes-postales-du-vieux-tournus/>



2 DES VILLAGES ET DES BOURGS DE CARACTERE

2.3 Un patrimoine remarquable

Le territoire est caractérisé par un patrimoine bâti très ancien de grande qualité (51 % du bâti a été construit avant 1946). On décompte, en effet, 55 monuments historiques inscrits ou classés sur l'ensemble du territoire. Ainsi, à l'exception de trois villages (Lugny, Plottes et Viré), l'ensemble des villages et des bourgs sont couverts par un périmètre de protection des monuments historiques. Ce patrimoine est avant tout religieux.

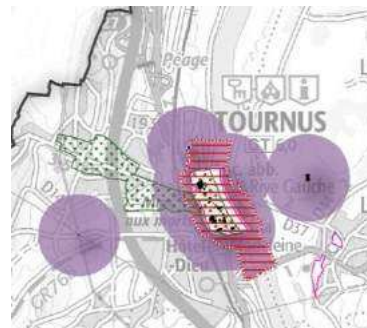


Brancion



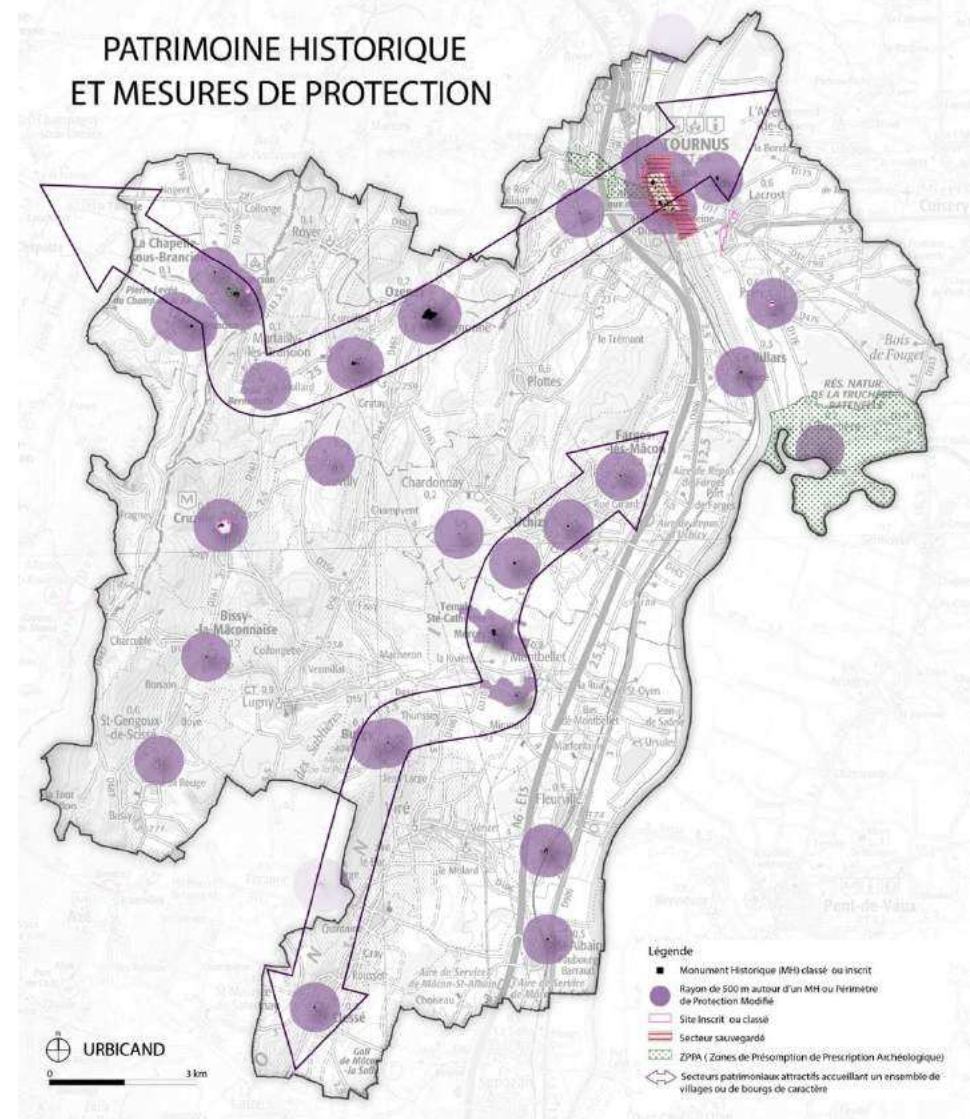
Château de Cruzille

On note une concentration des mesures de protection à Tournus, couverte par 23 monuments historiques inscrits ou classés et un Secteur sauvegardé. Un PSMV (Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur) est en cours de réalisation. La Truchère, Brancion et Tournus sont également couverts par une Zone de Présomption de Prescription Archéologique (ZPPA).



Deux axes de découverte se dégagent pour leurs qualités patrimoniales et architecturales, à savoir : un axe reliant Tournus à la Chapelle-sous-Brancion longeant la vallée de la

Natouze (ancien chemin des Moines), et un axe secondaire reliant l'ensemble des villages viticoles du Bas mâconnais (route en balcon de Farges-lès-Mâcon à Clessé).



2.4 Une architecture spécifique

L'habitat traditionnel

Dans ce territoire, l'habitat traditionnel est principalement composé de corps de fermes, de maisons vigneronnes, et de maisons de bourgs.

Le volume des corps de ferme est simple. Construit sur plan rectangulaire ou carré, d'un niveau principal sur cave avec combles, le bâtiment s'établit seul ou dans le prolongement d'autres. Généralement, les annexes et les extensions s'implantent perpendiculairement au corps principal facilitant ainsi la jonction entre les constructions et rationalisant l'agencement des espaces extérieurs. La toiture est principalement à deux pans, parfois trois ou quatre, et fréquemment à une seul pan (Tournugeois). La présence d'une tourelle et ou d'un pigeonnier marquaient également une distinction sociale.

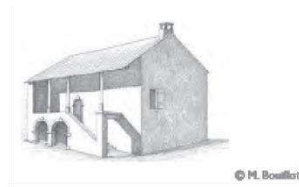
Les maisons vigneronnes se distinguent des corps de ferme par leur étroitesse, leur hauteur (R+1+ comble) et la présence de cave en rez-de-chaussée. Ces bâtisses accueillent généralement une galerie « mâconnaise ». Celle-ci propose au niveau principal de l'habitation, un large balcon couvert d'un auvent que soutiennent des colonnes de bois ou de pierre, parfois de fonte ou d'acier. Ces galeries offrent une circulation sur la façade principale, souvent exposée au Sud ou à l'Est pour bénéficier à la fois d'un abri et de lumière propices aux fonctions domestiques. Surmontées d'un ou plusieurs escaliers en pierres, ces galeries constituent l'accès principal au logement. Au niveau inférieur se trouvent traditionnellement les caves et remises, ainsi protégés des vents dominants et du soleil direct. Ces caves étaient construites dans l'enceinte de la maison par soucis d'économie (économie de place à bâtir, économie de fondation et de matériaux).



Gratay (hameau d'Ozenay)



Caves et galeries à usages agricoles



© M. Bouillot



Chardonnay



Corps de ferme avec annexe à Champvent



© M. Bouillot



Corps de ferme, maison vigneronne et maison bourgeoise (tourelle) à Martailly-lès-Brancion

Généralement implantées dans les centres historiques, les maisons de bourgs sont généralement assez étroites et mitoyennes.



(1)



(2)



(3)



(4)

Maisons de bourgs (mitoyenneté) - Grevilly (1), St-Gengoux-de-Scissé (2), Lacrost (3) et Lugny (4)

Du côté de la Truchère, de Préty et de Lacrost situés en limite de la Bresse, l'influence bressane est déjà perceptible dans les corps de fermes caractérisés par des maisons basses, rectangulaires à pans de bois et au toit débordant.



(1)



(2)

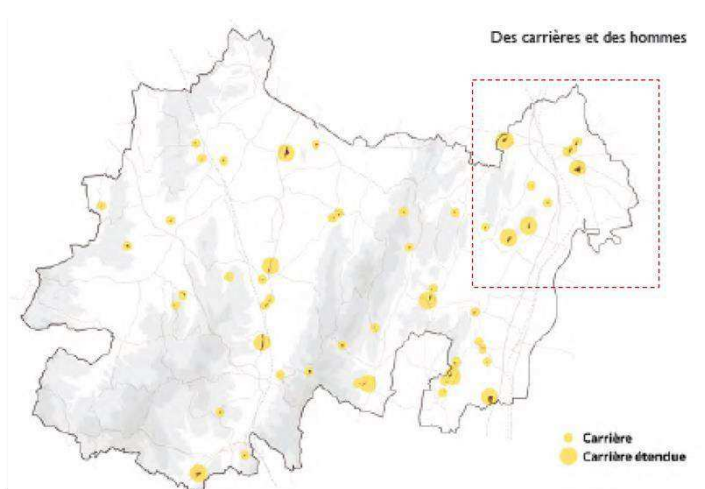


(3)

Imposants corps de ferme dans le Val de Saône (influence bressane) - Le Villars (1) et Lacrost (2) et (3).

La pierre : un matériau de construction majeur

Le principal matériau de la construction dans le secteur est la pierre. Fournie en abondance au cours des siècles par les nombreuses carrières locales, la pierre agrmente encore aujourd'hui les porches, les façades ou encore les encadrements de fenêtre ou de porte.



Source : Charte architecturale et paysagère du Pays d'Art et d'Histoire « entre Cluny et Tournus » - Bolet Architecture, p.2.

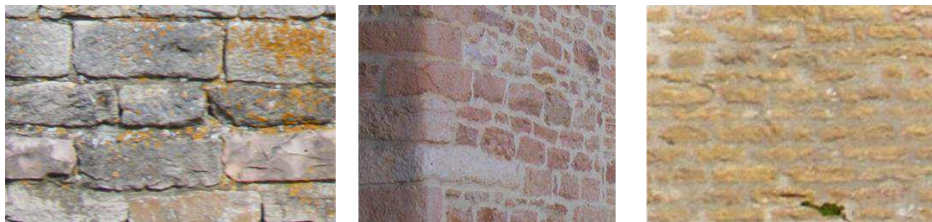
Liées aux caractéristiques géologiques du sol, ces pierres sont de couleur très différentes selon les secteurs (blanche, ocrée dans les Monts du mâconnais et du tournugeois ou rosée à Préty). Ces palettes de couleur structurent et composent avec le paysage.



Souvent comparée au marbre, la pierre de Prety (calcaire jaspier et coquillier) a fait l'objet d'un engouement jusqu'à la seconde guerre mondiale où l'exploitation des dernières carrières cesse. Néanmoins, celles-ci ont été exceptionnellement ouvertes en 1984 pour restaurer une tour de l'abbaye Saint-Philibert.

L'habitat républicain et industriel du XIXème siècle

Dans les villages, les écoles et les mairies ont généralement été construites au XIXème siècle. Par leur architecture massive et symétrique, elles mettent à l'honneur l'autorité républicaine (celles-ci sont généralement élevées sur un solide soubassement accompagné d'escaliers parfois monumentaux). Cette influence du XIXème siècle se retrouve également dans les demeures bourgeoises de style second Empire ou encore dans d'anciens bâtiments industriels à Tournus (ex. usines TEFAL et SEB). La scierie de St-Gengoux-de-Scissé et les caves viticoles de Lugny et de Viré ont également conservé ce caractère industriel.



Usine de parquet ancien bâtiment PTT à St-Gengoux-de-Scissé



Corps de ferme isolé à Ozenay

Entrée de ville d'Ozenay

Brancion



Anciens magasins Seb à Tournus

Mairie de Martailly-lès-Brancion

Mairie de St-Gengoux-de-Scissé

2.5 Un petit patrimoine vecteur d'identité

Le territoire compte d'innombrables éléments d'architecture vernaculaire ou savante, d'intérêt et de qualité diverses, en excellent ou en mauvais état de conservation. Ce petit patrimoine témoigne des usages et des pratiques des temps passés et présents, des traditions et du savoir-vivre d'une culture locale.

Les nombreux lavoirs, les puits, et fontaines sur les places publiques rappellent l'importance accordée à l'eau dans la vie locale. Il n'est également pas rare de rencontrer des moulins (notamment sur la Bourdonne) et des petits ouvrages hydrauliques (pont de Fleurville par exemple ou barrage de la Truchère).

Les parcelles viticoles étaient également délimitées par des murs en pierre sèche (ou murgers) encore perceptibles aujourd'hui dans l'organisation urbaine des villages. Il n'est pas rare également de trouver des cadoles (cabane en pierre servant de refuge pour les viticulteurs).

Dans un territoire marqué par une importante histoire religieuse et spirituelle les lieux commémoratifs sont nombreux (calvaires, croix de Brancion, ...).

Ce petit patrimoine peut également comporter des éléments végétaux (arbres remarquables, haies, ...).

Dans le cadre du PLUi, la préservation de ce petit patrimoine est un enjeu à part entière et devra être décliné à l'échelle de chaque commune.



Fontaine de Martailly-lès-Brancion



Lavoir de St-Albain



Lavoir de Préty



Arbre isolé et murgers (Martailly-lès-Brancion)



Cadole à Plottes



Mur en pierre à Clessé



Lavoir de Lacrost



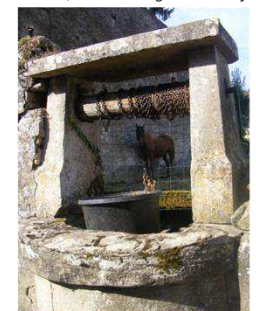
Platane, calvaire et église de Préty



Escalier de Martailly-lès-Brancion



Système de haies à Plottes



Puits à Préty